

LA REGION ÎLE-DE-FRANCE RECRUTE

DES EMPLOIS D'AVENIR AFFECTES A LA GESTION DU CYCLE DE VIE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DES LYCEES D'ÎLE-DE-FRANCE

Qui peut postuler ?

Les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnu-e-s travailleurs-travailleuses handicapé-e-s):

- Sans diplôme ou titulaires d'un CAP/BEP
- et en recherche d'emploi.
- Jusqu'au niveau bac+3, pour les jeunes sans emploi résidant dans une zone urbaine sensible (ZUS), une zone de revitalisation rurale (ZRR).

Quelles sont les conditions d'emploi ?

Les contrats d'avenir sont signés pour une durée d'un an renouvelable deux fois. Il s'agit de contrats à plein temps, à 35h par semaine. Les Emplois d'avenir seront rémunérés par un traitement brut mensuel minimal garanti de la fonction publique, soit l'équivalent de 1 430,76 € brut (soit 1174,51€ net) auquel s'ajoute la prise en charge à 50% du Pass Navigo.

Quel accompagnement ?

Chaque jeune recruté-e disposera d'un suivi personnalisé par un tuteur, et bénéficiera d'un parcours de formation adapté. Chaque tuteur accompagnera 10 jeunes. Ces parcours de formation privilégieront l'acquisition de compétences de base et de compétences transférables leur permettant d'accéder à un niveau de qualification supérieur.

Pour quoi faire?

Pour les premiers mois, après une formation interne initiale, le-la jeune participe, en tant qu'opérateur-opératrice de proximité, à la gestion patrimoniale du parc informatique des lycées franciliens. Après une mission de consolidation de l'inventaire informatique des infrastructures et du parc informatique des lycées franciliens, il-elle sera en charge du suivi du cycle de vie des équipements informatiques (livraison, mise au rebut) et relais de proximité de l'information auprès des chefs d'établissements sur les procédures région liées aux équipements. Après une formation technique adaptée, il-elle pourra être amené-e à intervenir plus largement sur des infrastructures informatiques.

Quels lieux d'intervention

Pour assurer ces missions, les Emplois d'avenir seront rattachés directement à la DPEE (service TICE et Équipement) de l'Unité Lycées. En pratique, chaque semaine, chaque Emploi d'avenir interviendra trois jours en lycées sur son secteur d'affectation (un jour par semaine par établissement) et bénéficiera de deux jours de formation (prévoir des déplacements sur Paris). A titre indicatif, voici une répartition géographique prévisionnelle des 30 premiers EA :

Dep	75	92	93	94	77			78				91		95		
Secteurs					Sud	Ouest	Nord	Est	Sud	Ouest	Nord	Est	Sud	Est	Sud	Ouest
postes	6	3	3	3	1	2	1	1	1	1	3	1	1	1	1	1

Quels débouchés?

Le parcours de formation sera personnalisé afin d'acquérir une compétence professionnelle permettant d'exercer les métiers de gestionnaire de parc ou de technicien de maintenance. Les parcours seront individualisés et évolutifs en vue d'obtenir des certifications correspondantes telles que MMIR (Micro Maintienicien en Informatique et Réseau), CATIC (Conseiller et Assistant en Technologies de l'Information et de la Communication). A l'issue de la formation, les emplois d'avenir auront la possibilité de postuler sur des postes ouverts au recrutement et d'être ainsi intégrés comme fonctionnaires territoriaux en tant qu'adjoint-e-s techniques ou technicien-ne-s territoriaux, en fonction du parcours poursuivi et du concours obtenu le cas échéant. Un accompagnement à la VAE pourra être fourni si besoin.

Quels critères d'embauche ? Motivation, ponctualité, sens du contact, discrétion, respect des procédures, capacité à remonter l'information, travail en équipe, aptitudes techniques souhaitées.

Quand : Le recrutement des Emplois d'avenir interviendra à compter de la rentrée scolaire 2013 à raison de 30 à partir d'octobre 2013. Préalablement à l'affectation en établissements scolaires, les candidats présélectionnés bénéficieront d'une première formation permettant une meilleure familiarisation aux différentes dimensions du domaine.

Envoyez un CV et une lettre de motivation sur notre site internet <http://www.iledefrance.fr/> ou par courrier adressé à Unité Personnel et ressources humaines - Michel Prud'homme – DGA en charge du personnel et des ressources humaines – 35 bd des invalides – 75007 Paris). Les candidats présélectionnés seront conviés à une session de recrutement en deux temps, comportant un questionnaire et un temps d'entretien.



FICHE DE POSTE

Opérateur de Proximité des Technologies de l'Information et de la Communication

FINALITE DU POSTE

Au sein de l'Unité Lycées, l'opérateur-opératrice de proximité participe à la gestion patrimoniale du parc informatique des lycées franciliens. Sous la responsabilité d'un-e encadrant-e-tuteur-tutrice, il-elle sera chargé-e du suivi d'un inventaire consolidé des équipements informatiques régionaux dans trois établissements scolaires, dans le respect des procédures et référentiels techniques définis par la région. Relais de proximité, il-elle sera en charge du suivi des équipements informatiques (livraison, mise au rebut) et de l'information des chefs d'établissements sur les procédures régionales liées à ces équipements. Après une formation adaptée, il-elle aura les compétences pour intervenir plus largement sur des infrastructures informatiques des établissements.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

MISSION 1 : Inventaire et suivi logistique des équipements informatiques (livraison, mise au rebut, ...)

- 1.1 Suivre et consolider l'inventaire des équipements informatiques Région dans les Lycées.
- 1.2 Réceptionner les livraisons des équipements et procéder aux étiquetages.
- 1.3 Gérer le cycle de vie des équipements (sorties des stocks, mise au rebut, formatage / réinitialisation des postes, réinstallation de systèmes d'exploitation, master, tests de performances, ...).

MISSION 2 : Gestion des garanties matérielles

- 2.1 Suivre les garanties matérielles : contact avec les mainteneurs, accueil, suivi des tickets dans un outil de gestion de services.
- 2.2 Prendre en compte les incidents matériels, infrastructures réseau et informatiques, ainsi que les demandes d'évolution. S'assurer de la bonne transmission des informations.
- 2.3 Suivre les procédures techniques et les documents techniques de la région du dispositif.

MISSION 3 : Être un relais de proximité du dispositif de gestion des équipements informatiques des lycées (SDIL) et pour la mise en place de l'Espace Numérique de Travail (ENT) Lillie.

- Être un référent en informatique pour les établissements et conseiller les interlocuteurs identifiés des lycées sur les
- 3.1 procédures régionales identifiées (Lillie, SDIL, procédures Tice et Équipement, ...). S'assurer que ces procédures régionales permettent de satisfaire les besoins des lycées.
 - 3.2 Établir un tableau de bord des activités hebdomadaires pour la région et les lycées. Rédiger des rapports d'incident.
 - 3.3 Veiller à la mise à jour des bases de données recensant les équipements, les licences logiciels, les interventions et les stocks de pièces détachées.

COMPETENCES ET COMPORTEMENT ATTENDUS

Comprendre, respecter, mettre en place et savoir expliquer les consignes et les procédures régionales.

Être assidu, ponctuel, rigoureux, discret. Avoir le sens de l'écoute et la capacité à transmettre correctement les bonnes informations aux différents interlocuteurs.

Être organisé, autonome et motivé pour mener une mission à bien. Être soucieux d'apporter un service de qualité aux usagers.

Être capable de faire remonter l'information à l'administration régionale (tuteurs, Unité Lycées) et de travailler en équipe, notamment avec des outils collaboratifs en ligne.

Être capable d'entendre les remarques de la hiérarchie et du tuteur et d'en tenir compte dans le travail au quotidien.

CONTRAINTES SPECIFIQUES LIEES AU POSTE

Congés soumis aux contraintes de calendrier des établissements.

FORMATIONS

En complément de l'activité dans les lycées (trois jours/semaine), des formations seront proposées (deux jours/semaine) :

- Formations techniques (réseau, systèmes d'information, infrastructure informatique, supervision, suivi d'incidents, ITIL, ...)
- Formation générale, préparation aux concours (selon parcours de formation personnalisé)
- Formations internes aux procédures région